

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23/12/13

Le Préfet délégué, le Président de la collectivité de Saint-Barthélemy et le Directeur Général de l'ARS mobilisent les acteurs de la lutte contre les moustiques vecteur du virus du chikungunya

Vigilance aux personnes qui voyagent dans les Antilles Françaises et en Guyane où des cas sont signalés.

Le Comité de gestion de l'épidémie de Dengue à Saint-Barthélemy a été réuni ce lundi par le Préfet délégué en présence du Président de la COM et le Directeur Général de l'ARS afin d'informer l'ensemble des acteurs de la lutte contre les moustiques, du signalement de cas suspects de chikungunya, sur fond d'épidémie de dengue toujours active, et d'organiser les actions nécessaires afin d'éviter la propagation du virus sur l'île.

L'ARS a présenté le plan d'actions qui est d'ores et déjà engagé: renforcement de la surveillance sanitaire, intensification des pulvérisations insecticides, communication intensive. Le Président de la COM a décidé de mobiliser toute la collectivité pour accompagner ce plan d'actions afin de prévenir toute nouvelle contamination.

Le 6 décembre dernier, deux cas autochtones de chikungunya ont été confirmés à Saint-Martin. Les résultats des enquêtes réalisées ont conduit à déclarer l'épidémie sur l'île. Cette semaine deux autres cas autochtones ont été confirmés en Martinique et des cas suspects sont actuellement recensés et investigués à Saint-Barthélemy en Guadeloupe et en Guyane.

Le risque de dissémination du virus dans la Caraïbe est maintenant réel. Les fêtes de fin d'années sont l'occasion de déplacements dans les îles et augmentent d'autant ce risque.

Les autorités sanitaires appellent donc à la vigilance de chacun et à la mobilisation de tous.

Si vous vous voyagez dans la Caraïbe, **Protégez-vous des piqûres de moustique**, en portant des vêtements amples et longs, utilisez des crèmes et des lotions répulsives.

A votre retour,

- **Luttez vigoureusement contre les moustiques vecteurs** de cette maladie, en éliminant toutes les eaux stagnantes où ils pourraient se développer.
- Protégez vous et votre famille (moustiquaires répulsifs, diffuseurs anti-moustiques)

En cas d'apparition brutale de fièvre, et de douleurs articulaires, consultez votre médecin. Le médecin de garde est joignable au 05 90 87 71 54.

Pour rappel, **Le Chikungunya est une maladie transmise par le moustique *Aedes Aegypti***, dont les symptômes ressemblent à ceux de la dengue :

- Fièvre d'apparition brutale, supérieure ou égale à 38,5 °C
- Douleurs articulaires touchant surtout les poignets, les chevilles et les phalanges, particulièrement intenses et incapacitantes
- Autres signes : douleurs musculaires, fatigue importante, maux de tête, éruption cutanée, démangeaisons notamment au niveau de la voute plantaire
- Parfois des hémorragies bénignes au niveau des gencives, en particulier chez les enfants.

La maladie apparaît entre 4 à 7 jours après la pique du moustique infectant.

La majorité des signes cliniques dure en moyenne 5 à 10 jours, mais les douleurs articulaires peuvent subsister plus longtemps. Les formes graves nécessitant une hospitalisation sont rares.

Afin de limiter la propagation du virus, l'Agence de Santé déploie sur St Barth un dispositif d'actions prévu à cet effet :

- Renforcement de la surveillance épidémiologique, en recherchant d'éventuels autres cas de personnes contaminées
- Contrôles sites sensibles, gîtes larvaires et intensifications des pulvérisations insecticides
- Consolidation des contrôles sanitaires aux frontières par le traitement des avions et la communication auprès des passagers
- Mise en place d'une campagne de communication grand public pour rappeler les consignes de prévention et les mesures de protection.

Contact presse pour St-Barth :

Harry TOUTOUTE FAUCONNIER 05 90 27 82 21